



Les Centres d'Aide Médico-Sociale Précoce

Les centres d'action médico-sociale précoce accueillent les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles, et réalisent principalement trois missions : le dépistage précoce du handicap, la cure ambulatoire et la rééducation de l'enfant et l'accompagnement de ses proches.

Ils proposent des consultations, des rééducations ou des activités individuelles ou collectives favorisant le développement de l'enfant et son intégration sociale. Les CAMSP peuvent soit accueillir des enfants porteurs de déficiences de tous types ou être spécialisés dans un type de déficience (auditive par exemple). En accord avec les parents de l'enfant, des actions concertées peuvent être réalisées dans les milieux fréquentés par l'enfant (crèche, école, centre de loisirs...).

Liste des Camps du Département

Camp du centre Hospitalier de Cannes

15 Avenue des Broussailles
06401 CANNES CEDEX
04.93.69.71.80

Camp du centre Hospitalier d'Antibes

107 Avenue de Nice
06606 Antibes Cedex
04.97.24.76.93

Camp ACMI

3 Boulevard Fragonnard
06130 Grasse
04.93.36.40.40

Camps de l'Association APAJH

12 Rue Berlioz
06000 Nice
04.93.88.45.98

Camps de l'hôpital Lerval
52 Avenue de la Californie
06200 Nice
04.92.03.04.00

Camp de l'hôpital de l'Archet II
Route saint Antoine de Ginestiere
06202 Nice cedex 3
04.92.03.60.81